

ORDONNANCE COLLECTIVE

APPLICATION D'UNE ANESTHÉSIE CUTANÉE SUR PEAU INTACTE CHEZ LES USAGERS DE 37 SEMAINES ET PLUS D'ÂGE CORRIGÉ ET DE MOINS DE 10 KG

Validé par Direction des soins infirmiers

Date d'entrée en vigueur 2024-05-17

Incluant un protocole Oui Non

Approuvé par Direction des soins infirmiers
CMDP

Date de révision 2024-02-12

Date de péremption 2027-02-12

1. Objet

1.1 Description

- Appliquer de la lidocaïne-prilocaine 2,5 % - 2,5 % (Emla^{MD}) pour anesthésie cutanée locale lors de procédures douloureuses sur une **peau intacte** en complément d'autres mesures antalgiques.

1.2 But

- Diminuer la douleur reliée aux procédures percutanées sur une **peau intacte** au moyen d'un anesthésiant cutané en complément d'autres mesures antalgiques.

2. Professionnels habilités

- Infirmiers(ères) des urgences et des secteurs jeunesse ayant reçu la formation nécessaire à l'application de cette ordonnance.

3. Activités réservées

3.1 Professionnel visé par l'ordonnance collective

- Infirmier(ère)
 - Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique.
 - Initier les mesures diagnostiques et thérapeutiques selon une ordonnance.

- Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.
- Exercer une surveillance clinique de la condition des personnes dont l'état de santé présente des risques incluant le monitoring et les ajustements du plan thérapeutique infirmier.

4. Secteurs d'activités visés

- Urgences.
- Unités de pédiatrie.
- Cliniques externes pédiatriques.

5. Médecin répondant

- Équipe médicale du secteur d'activité visé

6. Indications et conditions d'initiation

6.1 Groupes de personnes visées

- Enfants de 37 semaines et plus d'âge corrigé et de moins de 10 kg devant subir une technique douloureuse sur peau intacte.

6.2 Conditions à l'application de l'ordonnance

- La lidocaïne-prilocaine 2,5 %-2,5 % est appliquée pour soulager la douleur associée aux procédures suivantes :
 - Ponction veineuse ou artérielle;
 - Cathéter veineux ou canule artérielle;
 - Injection sous-cutanée ou intramusculaire;
 - Ponction lombaire ou de moelle osseuse;
 - Ponction vésicale sus-pubienne;
 - Drain thoracique.

7. Contre-indications et limites

- Usager de 10 kg et plus (se référer à l'OC-AN-001 Anesthésie cutanée – Peau intacte – Usagers de 10 kg et plus).
- Zone muqueuse, région périorbitale, région péri-buccale et les lèvres (bouche).
- Bris cutané (incluant : infection de la peau, varicelle ou zona et lésions actives herpès simplex).
 - Note : l'application est possible sur une zone de dermatite atopique. Toutefois, la durée d'application doit être plus courte, car l'absorption du produit est plus rapide et plus importante que sur une peau intacte.
- Prélèvement capillaire (inefficace pour ce type de prélèvement).
- Situation urgente ne permettant pas d'appliquer la crème anesthésiante durant une période suffisante d'au moins 60 minutes.
- Vaccination : cette ordonnance collective ne s'applique pas. Une ordonnance individuelle pharmaceutique est nécessaire.

- Note : L'efficacité de l'immunisation avec des vaccins vivants pourrait être affectée, car la lidocaïne et la prilocaïne ont démontré leur capacité d'inhiber la croissance virale et bactérienne. L'effet de l'EMLA^{MD} sur l'injection intradermique de vaccins vivants n'a pas été déterminé. Les seuls vaccins étudiés avec EMLA^{MD} sont les suivants : ROR (rougeole-oreillons-rubéole), DTC Polio (diphtérie-tétanos-coqueluche-poliomyélite), Haemophilus influenzae de type B et Hépatite B.
- Méthémoglobinémie congénitale ou idiopatique, déficit G6PD.
 - Traitement par agent provoquant la formation de méthémoglobine dont les sulfamides, la benzocaïne, la chloroquine, la dapsonne, les dérivés nitrés et nitrites, la nitrofurantoïne, la nitroglycérine, le nitroprussiate de sodium, le phénobarbital, la phénytoïne, la primaquine et la quinine.
 - Utilisation d'antiarythmiques de :
 - Classe I (lidocaïne, flecaïnide, propafenone, mexiletine);
 - Classe III (amiodarone, sotalol).
 - Syndrome de Brugada (risque d'arythmie).
 - Allergie aux anesthésiants topiques de type amide ou autres composantes du produit.

Anesthésiants locaux de type amide
Articaïne (Septocaïne, Zorcaïne)
Bupivacaïne (Marcaïne, Sensorcaïne)
Levobupivacaïne
Dibucaïne (Nupercainal)
Etidocaïne (Duranest)
Lidocaïne (Xylocaïne)
Mepivacaïne (Carbocaïne)
Prilocaïne (Citanest)
Ropivacaïne (Naropin)

Référence: uptodate septembre 2020

8. Procédure

8.1 Évaluation usager

Procéder à l'évaluation sommaire de l'usager.

8.2 Signes vitaux

Prendre les signes vitaux : pression artérielle, pouls, respiration, saturation en oxygène, température.

8.3 Intensité de la douleur

Évaluer l'intensité de la douleur /10 EVA ou /15 Évendol.

8.4 Poids usager

Peser l'usager ou s'assurer d'avoir le poids du jour objectif (ne pas se fier au poids rapporté par le parent).

8.5 Application du produit

- Porter des gants pour l'application et le retrait du produit.
- Utiliser un coton-tige à usage unique pour l'application afin de respecter les principes d'hygiène, de prévention et de contrôle des infections.
- Appliquer une petite quantité de lidocaïne-prilocaine 2,5 %-2,5 % (Emla^{MD}) sur un ou plusieurs sites selon le type de procédure à effectuer, l'âge et le poids de l'enfant (ex. : sur le dos de la main et le pli du coude). En règle générale, on utilise une surface d'application de 1 g/10 cm².

8.5.1 Posologie et surface d'application maximale

- Nouveau-né de moins de 3 mois (âge corrigé) OU de moins de 5 kg :
 - **Maximum 0,5-1 g** par application (équivalent à la grosseur d'un **bleuet**);
 - Durée d'application : 1 h maximum*;
 - Un seul endroit à la fois;
 - **NE PAS RÉPÉTER** pour 24 h (l'innocuité des doses répétées n'est pas établie).
- Enfant de 3 mois et plus (âge corrigé) ET de 5 kg à 9,9 kg :
 - **Maximum 2 g** par application (équivalent à la grosseur d'un grain de **raisin**);
 - Durée d'application : environ 1 h* (MAXIMUM 4 h);
 - Peut être réparti sur plusieurs sites en respectant la dose maximale de 2 g au total par application;
 - 1 dose par 24 h.

* La durée d'application doit être plus courte chez les usagers présentant une dermatite atopique, car l'absorption du produit est plus rapide et plus importante que sur une peau intacte.



NOTE : Il n'est pas nécessaire d'appliquer la quantité maximale; utiliser uniquement la dose nécessaire pour couvrir la région de la procédure.

8.5.2 Données pharmacocinétiques

- Début d'action : 60 minutes.
- Durée d'action : 60-120 minutes.
- **Appliquer 60 minutes avant la procédure.**

8.6 Pansement

- Recouvrir d'un pansement semi-occlusif (non adhésif, non absorbant, ex. : Opsite ou Tégaderm).
 - Le pansement de type Telfa n'est pas suggéré dans la monographie de la crème anesthésiante.
- S'assurer que l'utilisateur n'ingère pas la crème.

8.7 Durée d'application

- Laisser le produit en place pour la durée d'application recommandée sans dépasser la durée d'application maximale selon l'âge et le poids (voir point 8.5.1 ci-haut) :
 - Habituellement environ 1 h;
 - Au besoin, retirer le produit si la procédure doit être retardée;
 - Durée approximative de l'effet après le retrait de la crème : 60-120 minutes.

- Au moment de la procédure, enlever le surplus de crème sur la peau.
- Retirer rapidement le produit si apparition de rougeur, brûlement ou vésicule. Dans un tel cas, rincer à l'eau tiède ou froide afin d'enlever complètement le produit et aviser l'équipe traitante.

8.8 Effectuer la procédure

- Il est recommandé de combiner l'effet de l'anesthésiant cutané avec des mesures non-pharmacologiques pour la gestion de la douleur, si applicable à l'utilisateur :
 - Diminution du bruit, de la lumière et des activités;
 - Bercer, tenir dans les bras, en position confortable;
 - Succion non nutritive, peau à peau, allaitement;
 - Outils et techniques de distraction.
- Considérer l'administration conjointe de sucrose chez l'enfant de moins de 12 mois (voir ordonnance collective OC-PE-004 Administration de sucrose chez les enfants de moins de 12 mois).

8.9 Documenter l'ordonnance collective au dossier

Documenter l'ordonnance collective au dossier de la façon suivante :

- Remplir la feuille préimprimée *Ordonnances pharmaceutiques - Anesthésie cutanée sur peau intacte - Usagers de 37 semaines et plus d'âge corrigé et de moins de 10 kg (EMLA^{MD})* (OPI-AN-008)
- Sur le profil pharmaceutique :
 - Transcrire l'ordonnance au profil selon les normes de documentation en vigueur;
- Sur la feuille de notes d'observation de l'infirmier(ère), inscrire, sans s'y limiter :
 - Les éléments de l'évaluation qui justifient l'application de l'ordonnance collective;
 - Les interventions posées;
 - Les résultats (ex. : réaction de l'utilisateur, efficacité du traitement, effets secondaires, etc.).

9. Stabilité et conservation

- Le tube de lidocaïne-prilocaine 2,5 %-2,5 % topique se conserve à la température de la pièce pendant 30 jours après l'ouverture.
- Apposer une étiquette après ouverture, y inscrire la date et l'heure de l'ouverture et/ou la date et l'heure limite d'utilisation.
- Le produit contient des agents de conservation, il peut donc être utilisé à plusieurs reprises lorsqu'il est utilisé de façon aseptique.

10. Sources

- Centre de santé et des services sociaux de la Haute-Yamaska. 2014. WW-OC41. Emla, crème (lidocaïne-prilocaine) pour le soulagement de la douleur chez le nouveau-né et l'enfant.
- Children's Hospital of Eastern Ontario (2018). Application of topical Anesthetics prior to Painful Procedures.
- Hsu, D.C. (2022) Clinical use of topical anesthetics in children. Repéré à : www.uptodate.com

- Monographie du Emla (2023) Vigilance Santé.
- Lexicomp (2023) Monographie du Emla.

11. Processus d'élaboration

11.1 Rédaction

Nom : Grégoire Prénom : Maryse Conseillère cadre clinicienne, DSI Date : Mai 2023

11.2 Consultation/collaboration

Nom : Barré Prénom : Vincent Pharmacien Date : 2023-09-26

Nom : Comité de développement et de suivi des ordonnances collectives et des protocoles des urgences Date : 2023-09-26

Nom : Chiasson-Roussel Prénom : Valérie Pharmacienne Date : 2023-01-20

Nom : Dr. Roulier Prénom : Sébastien Intensiviste Pédiatre Date : 2023-05-01

Nom : Paquette Prénom : Geneviève Conseillère cadre clinicienne Jeunesse, DSI Date : 2024-02-09

Nom : Dre. Langlais Prénom : Caroline Pédiatre Date : 2023-05-01

Nom : Corriveau Prénom : Stacy Conseillère cadre clinicienne – Urgence, DSI Date : 2024-04-03

11.3 Approbation

- Comité pharmacologique (si l'ordonnance implique l'utilisation de médicament)
- Comité de Gestion des outils cliniques (CGOC)

12. Processus d'autorisation

Nom, prénom : Bolduc, Brigitte Signature : Document original signé , Présidente du CMDP Date : 2024-04-09

Nom, prénom : Bourgault, Patricia Signature : Document original signé , Directrice des soins infirmiers DSI Date : 2024-05-17

13. Historique des révisions

Nom : Prénom : Date :

Nom : Date :

Nom : Prénom : Date :

Nom : Prénom : Date :

Nom : Prénom : Date :
